|  |
| --- |
| CADRE DE REPONSE  **LOT 1 : VRD, clôtures, portails et portillons** |

**Le présent Cadre de réponse complété par le candidat constitue sa proposition technique.**

**Ce cadre est exhaustif : toutes les fiches ou rubriques doivent être renseignées par le candidat, selon les indications données au présent Cadre de réponse ; le candidat n’a pas à produire d’autres informations ou documents que ceux étant expressément sollicités dans le présent Cadre de réponse.**

**Les rubriques et sous-rubriques correspondantes au présent cadre de réponse sont à redimensionner et/ou à dupliquer autant que de besoin.**

**A peine d’irrégularité de l’offre, cette proposition n’excède pas 60 pages.**

|  |  |
| --- | --- |
| **A - Objet du marché** |  |

Le marché a pour objet des travaux de mise à niveau de la sûreté bâtimentaire et travaux courants de second œuvre des sites de France Travail Pays de la Loire, telles que ces prestations sont décrites au Contrat et aux Cahiers des charges fonctionnels et techniques (CCFT) applicables.

Le présent cadre de réponse concerne le lot technique n°1 – VRD, Clôture, portails portillons

|  |  |
| --- | --- |
| **B - Identification du candidat** |  |

Raison ou dénomination sociale et adresse du candidat (ou du mandataire en cas de groupement constitué en application des articles R.2142-19 à R.2142-27 du Code de la commande publique).

* Raison ou dénomination sociale :
* Adresse :
* Téléphone :
* Courriel :
* Personne à contacter pour toutes questions sur l’offre du candidat :
* Date :

**FICHE 1 – ORGANISATION ET PLANIFICATION DES PRESTATIONS**

**1.1. Préparation des chantiers**

1.1.1. Procédure proposée pour la réalisation de la Coordination avec les autres intervenants à l’opération et moyens de communication utilisés :

*Le candidat détaille la procédure ou les procédures qu’il compte mettre en œuvre pour prendre en compte les spécificités de France Travail et se coordonner avec les autres intervenants. Il présente également les moyens de communication utilisés à cet effet.*

**1.2. Réactivité de l'intervention**

*Le prestataire précise, en jours ouvrés, quels sont ses délais maximum d'intervention suite à l’émission du bon de commande par France Travail.*

(NB : ce délai devient contractuel et fait l'objet de l'application de pénalités s'il n'est pas respecté

A peine d’irrégularité de l’offre, le délai d’intervention ne peut pas être supérieur à 21 jours ouvrés)

Intervention sous ……... jours maximum

**FICHE 2 – MODALITES DE REALISATION DES TRAVAUX ET MOYENS MOBILISES**

**2.1. Continuité du service en site occupé**

*Le candidat présente le pilotage, les procédures et les moyens mis en œuvre pour assurer la continuité de service* *au travers du cas d’usage ci-dessous.*

*Cas pratique : Installation d'un portail séparant la zone de parking agents de la zone de parking public*

*Les travaux consistent en :*

*- la fourniture et la pose du portail ;*

*- la réalisation des fondations ;*

*- la réalisation du câble électrique associé ;*

*- la réalisation de toute fourniture annexe et accessoire nécessaire à la parfaite finition ;*

*- la motorisation du portail ;*

*- la fourniture des dispositifs de sécurité et leur mise en œuvre ;*

*- la mise en place de la signalisation au sol ;*

*- la mise en service du portail.*

*Soit en termes de prestations à assurer :*

* *Fourniture et pose d’un portail ;*
* *Motorisation d’un portail ;*
* *Dispositifs de sécurité liés à l’installation d’un portail ;*
* *Signalisation au sol liée à l’installation d’un portail ;*
* *Préservation du mobilier (CCFT commun) ;*
* *Tri et traitement des déchets de chantier (CCFT commun) ;*
* *Nettoyage de fin de chantier (CCFT commun) ;*
* *Fourniture des notices et PV (CCFT commun) ;*
* *Propreté & nettoyage extérieur (CCFT commun).*

**2.2. Moyens humains et techniques mobilisés**

2.2.1 Présentation du nombre d'équipes simultanées et l’équipement de chaque équipe mis à disposition de France Travail

*Le candidat présente les moyens humains et techniques qu’il est en mesure de mobiliser pour répondre au cas pratique ci-dessous, le nombre d'équipes simultanées et l’équipement de chaque équipe mis à disposition de France Travail.*

*Cas pratique : Installation de dix portillons sur dix agences différentes dans un délai de trente jours*

*Les travaux consistent en :*

*- la fourniture et la pose du portillon ;*

*- la réalisation des fondations ;*

*- la réalisation du câble électrique associé ;*

*- la fourniture des ventouses ;*

*- la fourniture et la réalisation des potelets pour actionner les boutons poussoirs ;*

*- la réalisation de toute fourniture annexe et accessoire nécessaire à la parfaite finition ;*

*- la motorisation du portail ;*

*- la mise en service du portillon.*

**FICHE 3 – Développement durable : gestion et traitement des déchets**

**3.1. Gestion des déchets**

3.1.1. Présentation des procédures de gestion des déchets sur le chantier et à l’issue de ce dernier

*Le candidat détaille la ou les procédures qu’il compte mettre en œuvre pour la gestion des déchets, aussi bien pendant qu’à l’issue du chantier et comment il entend en rendre compte à France Travail.*

**3.2. Traitement des déchets**

3.2.1. Présentation des procédures de traitement des déchets de chantier

*Le candidat détaille la ou les procédures qu’il compte mettre en œuvre pour le traitement des déchets de chantier. Sans s’y limiter, il détaille notamment les procédures associées, les filières de recyclage ou de valorisation associées, le formalisme de ses attestations de valorisation, de ses bordereaux de dépôt et leurs modalités de remise à France Travail.*